

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 28 septembre 2026

DATE DE LA CONVOCATION

18 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice :

36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 30

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 4

Total votants : 34

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 septembre 2026

L'an deux mil vingt six

Et le 28 septembre à 18h36

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUIS**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Corinne GAUGET, Michel PERROIT (Bracieux), André JOLY (Chambord), Luc MARCHAND (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Jean-Luc DAUTREMÉPUIS, Martine BAYET-LEVA, Benjamin DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson), Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Christine GENDRE (Maslives), Philippe DUBOIS, Laetitia RIBRIOUX, Jean-Marc CHABOUD, Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Virginie MASSON (Saint-Claude-de-Diray), Jérôme ROUX, Sophie DE MARIA (Saint-Dyé-sur-Loire), Jean-François BOISARD, Michel LAURENT, Christian LALLERON, Marion PELLÉ, Philippe LE TOUX (Saint-Laurent-Nouan), Jean-Michel TURPIN (Thoury), Patrice DUCHET, Véronique DE SPARRE (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative : -

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Virginie BAHU-NOGRETTE a donné pouvoir à Martine BAYET-LEVA (Huisseau-sur-Cosson),

Emilie LEGOUT a donné pouvoir à Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr),

Christine SOUCHET a donné pouvoir à Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan),

Anne TOUTAIN a donné pouvoir à Jean-François BOISARD (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative : Martine HENRY (Neuvy).

Membres Titulaires absents ou excusés : Zohra LEFORESTIER (Mont-près-Chambord), Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray).

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Christine GENDRE a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-115-2026

Objet : Demande de subvention au titre du Fonds Vert – Remplacement de véhicules thermiques par des véhicules électriques

Monsieur Laurent ALLANIC, Vice-président en charge des ressources, rappelle que par délibération en date du 28 septembre 2026, la Communauté de communes du Grand Chambord s'est engagée dans une démarche de renouvellement de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Dans ce cadre, la collectivité envisage le remplacement de deux véhicules thermiques anciens par deux véhicules électriques.

Monsieur le Vice-président indique que cette démarche est éligible à une subvention de l'État au titre du Fonds vert, qui s'inscrit dans le PCAET et contribue ainsi à l'amélioration de la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Objet	Montant HT	Financements prévisionnels	Montant HT	Taux
Remplacement de deux véhicules	34 434,50 €	Fonds vert	26 224,00 €	76,16 %
		Autofinancement CCGC	8 210,50 €	23,84 %
Total opération HT	34 434,50 €	Total financement HT	34 434,50 €	100%

Monsieur le Vice-président propose aux membres du Conseil communautaire de bien vouloir :

- Approuver le plan de financement du remplacement de deux véhicules thermiques anciens par deux véhicules électriques tel que présenté ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à solliciter une subvention de l'Etat au titre du Fonds vert à hauteur de 76,15 % des dépenses éligibles, soit 26 223,00 € ;
- D'autoriser Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer toutes pièces relatives à cette affaire et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE le plan de financement du remplacement de deux véhicules thermiques anciens par deux véhicules électriques tel que présenté ci-dessus ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à solliciter une subvention de l'Etat au titre du Fonds vert à hauteur de 76,15 % des dépenses éligibles, soit 26 223,00 € ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer toutes pièces relatives à cette affaire et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance

Christine GENDRE

Le Président

Jean-Luc DANTREMÉPUS

